Carbios

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires
Carbios
Biopôle Clermont-Limagne
Rue Emile Duclaux
63360 Saint Beauzire

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Carbios, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles.Société par Actions Simplifiées au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483.
Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly sur Seine, le 23 mars 2016

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Thierry Charron

Carbios

COMPTES SOCIAUX & ANNEXE

BILAN *ACTIF (En milliers d'euros)*	Note	31/12/14	31/12/15
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	4	**130**	**231**
Concessions, brevets, licences, logiciels		130	231
Immobilisations corporelles	4	**740**	**1 248**
Matériel de bureau et informatique		68	54
Matériel et équipement de laboratoire		653	1 162
Installations et agencements		19	32
Avances sur immobilisations en cours		**43**	**10**
Immobilisations financières		**178**	**176**
Dépôt et cautionnement		20	20
Contrat de liquidité	4	88	33
Actions propres	4	70	123
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		**1 091**	**1 664**
ACTIF CIRCULANT			
Créances			
Etat – créances	5	1 325	1 200
Subventions à recevoir	9	77	20
Stocks matières premières laboratoire	5	20	12
Autres créances		1	3
Disponibilités et VMP	6 & 7	11 099	9 011
Charges constatées d'avance	5	119	131
TOTAL ACTIF CIRCULANT		**12 642**	**10 378**
TOTAL GÉNÉRAL		**13 733**	**12 042**

Carbios

PASSIF (En milliers d'euros)	Note	31/12/14	31/12/15
CAPITAUX PROPRES	8		
Capital		2 627	2 645
Primes d'émission, de fusion, d'apport		13 654	13 698
Report à nouveau		- 2 959	-5 168
Subvention d'investissement		3	22
Résultat de l'exercice		- 2 210	-3 071
TOTAL CAPITAUX PROPRES		**11 116**	**8 125**
AUTRES FONDS PROPRES			
Avances conditionnées	9	1 947	3 008
DETTES	10		
Emprunts	9	152	222
Fournisseurs et comptes rattachés		196	337
Dettes fiscales et sociales		258	323
Dettes sur immobilisations		61	22
Autres dettes		3	5
Etablissement financier			
TOTAL DETTES		**670**	**909**
TOTAL GÉNÉRAL		**13 733**	**12 042**

Carbios

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (En milliers d'euro)	Note	31/12/14	31/12/15
Produits d'exploitation	*9*	*664*	*837*
Autres achats et charges externes		2 912	3 145
Impôts, taxes et versements assimilés		13	18
Salaires et traitements	16	736	1 098
Charges sociales		220	374
Dotations aux amortissements sur immobilisations	4	81	166
Autres charges		66	98
Total charges d'exploitation		*4 028*	*4 899*
RESULTAT D'EXPLOITATION		**-3 364**	**-4 062**
Produits financiers	6	48	78
Charges financières		0	0
RESULTAT FINANCIER		**48**	**78**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		**-3 316**	**-3 984**
Produits exceptionnels		16	5
Charges exceptionnels		0	28
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**15**	**-23**
Impôts sur les bénéfices	13	-1 090	-936
BENEFICE OU PERTE		**-2 210**	**-3 071**

Carbios

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Comptes sociaux audités – Normes françaises (En milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2015
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Résultat de l'exercice	-2 210	-3 071
Amortissement et dépréciations (y compris subventions d'inv.)	73	169
Variations du besoin en fonds de roulement	-1 361	385
Trésorerie nette absorbée par les opérations	**- 3 498**	**-2 517**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'actifs immobilisés	-908	-749
Acquisition d'immobilisations financières	-20	2
Variation des dettes sur immobilisations	61	-39
Trésorerie nette provenant des (absorbée par les) activités	**-867**	**-786**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Ressources nettes de l'émission d'actions et de BSA	168	62
Encaissement provenant des emprunts	152	70
Encaissement d'avances remboursables et subvention d'investissement	546	1 083
Trésorerie nette provenant des activités de financement	**866**	**1 215**
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**-3 499**	**-2 088**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	14 598	11 099
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLOTURE	**11 099**	**9 011**

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En euros	Capital social	Prime d'émission	Bon de souscri-ption	Subv d'invest. (nette)	Résultat de la période	Report à nouveau	Total revenant aux actionnai-res
31/12/14	**2 627 221**	**13 644 244**	**9 508**	**3 125**	**-2 209 848**	**-2 958 599**	**11 115 652**
Affectation résultat N-1					2 209 848	-2 209 848	
Augmentation /réduction	17 500						**17 500**
		20 220					**20 220**
Souscription			24 260				**24 260**
Quasi fonds				22 500			**22 500**
Résultat 2015				-3 875	-3 071 328		**-3 075 203**
31/12/15	**2 644 721**	**13 664 464**	**33 768**	**21 750**	**-3 071 328**	**-5 168 446**	**8 124 929**

Carbios

Note 1 : La Société

CARBIOS (« la Société ») est une société innovante spécialisée en chimie verte, développant des technologies de pointe pour la valorisation des déchets plastiques et la production de bio-polymères.

La Société, constituée en avril 2011 sous forme d'une Société par Actions Simplifiée, a été transformée en Société Anonyme le 20 février 2013.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris depuis le 19 décembre 2013. Alternext est un système multilatéral de négociation organisé sur lequel il n'existe pas d'obligation d'appliquer le référentiel IFRS. Les principes comptables appliqués sont donc les principes comptables généralement admis en France.

Le présent exercice fait état des comptes arrêtés au 31 décembre 2015, il s'agit du quatrième exercice social de la Société.

Note 2 : Evènements marquants de l'exercice

Après avoir fait le screening des innovations accessibles (académiques ou privés), et des partenaires potentiels dans le domaine des bio-polymères, CARBIOS a monté en 2012 le projet innovant collaboratif Thanaplast™, dont elle est chef de file.

Ce projet représente un budget global de 22 millions d'euros sur 5 ans, dont 15 millions portés en propre par CARBIOS, pour lequel elle a obtenu de Bpifrance une aide publique de 9,8 millions d'euros, dont 6,8 millions d'euros attribués à CARBIOS.

Les travaux de recherche et développement au titre du projet Thanaplast™ ont débuté en début d'année 2012, même si les dépenses de R&D ne sont prises en compte dans l'assiette de l'aide Bpifrance qu'à compter d'avril 2012 (le contrat cadre de financement a été signé en décembre 2012, avec effet rétroactif).

La Société s'est conformée au calendrier fixé par le contrat cadre, et a clôturé avec succès la troisième étape-clé du programme le 30 juin 2015.

Au 31 décembre 2015, CARBIOS a déposé 14 demandes de brevets en propre, fait l'acquisition d'une demande de brevet détenue antérieurement par la Société SETUP et obtenu les licences exclusives mondiales pour l'exploitation de 2 demandes de brevets déposées par le CNRS, l'Université de Poitiers et la société Valagro.

Elle a poursuivi ses investissements dans son laboratoire notamment sur sa plateforme plasturgie pour un montant de 614K€.

L'effectif de CARBIOS représente dix-sept salariés au 31 décembre 2015, essentiellement composé de chercheurs.

Continuité d'exploitation :

L'hypothèse de la continuité d'exploitation est retenue dans la mesure où les ressources financières dont dispose la Société lui permettent de poursuivre son effort de recherche et développement et notamment de couvrir les besoins de financement jusqu'au terme du projet Thanaplast™.

Note 3 : Principes, règles et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'élaboration des comptes annuels sont conformes au référentiel français, selon les hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation (voir Note 2) ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes 2015 qui ont été arrêtés le 22 mars 2016 par le Conseil d'Administration.

La présente clôture comptable arrêtée le 31 décembre 2015 porte sur une durée de douze mois (du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015). Les informations financières sont ainsi comparées à celles du troisième exercice social de la Société, clos le 31 décembre 2014, d'une durée de 12 mois.

Carbios

Note 4 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les mouvements ayant affecté l'actif immobilisé sont les suivants :

Exercice 2015 Actif immobilisé (En euros)	A l'ouverture 01/01/15	Augmentation	Diminution	A la clôture 31/12/15
Immobilisations incorporelles				
Logiciels, site internet	24 647	303	10 624	14 326
Brevets	178 740	142 451	6 665	314 526
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et informatique	96 288	8 922		105 210
Installations et agencements	20 820	16 302		37 122
Mobilier	12 430			12 430
Agencements et équipements laboratoire	679 771	613 678		1 293 449
Immobilisations financières				
Cautions et dépôt de garantie	19 623			19 623
Contrat de liquidité	88 399		55 638	32 761
Actions propres	69 778	53 340		123 118
Immobilisations en cours	43 310	10 333	43 310	10 333
TOTAL	**1 233 806**	**845 329**	**116 237**	**1 962 898**

Exercice 2015 Amortissements et provisions (En euros)	Durée d'amort.	A l'ouverture 01/01/15	Augmentation	Diminution	A la clôture 31/12/15
Immobilisations incorporelles					
Logiciels, site internet	1 an	18 714	5 992	10 624	14 082
Brevets	10 ans	54 820	35 901	6 665	84 056
Immobilisations corporelles					
Installations et agencements	7 à 10 ans	1 577	3 266		4 843
Agencements et équipement laboratoire	5 à 10 ans	27 020	104 724		131 744
Matériel de bureau et informatique	3 ans	35 377	20 400		55 777
Mobilier	5 ans	5 565	2 391		7 956
TOTAL		**143 073**	**172 674**	**17 289**	**298 458**

- ***Immobilisations incorporelles***

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par la Société. La durée d'amortissement des brevets détenus par la Société est estimée à 10 ans, correspondant à la durée prévue de consommation des avantages économiques attendus du portefeuille de propriété industrielle de la Société.

Les frais de dépôt des brevets ou droits de propriété industrielle acquis au cours de l'exercice ont été immobilisés et sont amortis à compter de leur utilisation. Les compléments de frais et les extensions postérieures sur les brevets immobilisés sont amortis sur la durée restant à courir pour la demande à laquelle ils les rattachent.

La nature des dépenses de recherches exposées au cours de l'exercice par la Société, conduit à leur enregistrement intégral en charges d'exploitation.

- ***Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production par la société, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

En 2015, la société a poursuivi ses investissements sur son laboratoire pour un montant de 614 K€ principalement afférents à la plateforme plasturgie, les durées d'amortissement sont comprises entre 5 et 10 ans selon la nature et la durée de vie des actifs concernés.

- ***Contrat de liquidité et actions propres***

Les opérations relatives au contrat de liquidité que la Société a conclu avec un intermédiaire financier sont comptabilisées en conformité avec l'Avis CU CNC n° 98-D et avec le Bulletin CNCC n° 137 - mars 2005, à savoir :

-les actions propres détenues sont comptabilisées *en* « Autres Immobilisations Financières ». Une provision pour dépréciation est enregistrée par référence au cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice si celui-ci est inférieur au coût d'achat. Pour la détermination du résultat de cession, la méthode « Premier entré – Premier sorti » est appliquée.
Au 31 décembre 2015, la Société détient 10 123 titres CARBIOS représentant 123K€.

-les espèces versées à l'intermédiaire et non encore utilisées sont comptabilisées au compte « contrat de liquidité » et représentent 33 K€ au 31 décembre 2015.

Carbios

Note 5 : Créances et charges constatées d'avance

Etat des créances (En euros) au 31/12/15	Montant brut	A un an	A plus d'un
Actif circulant & charges d'avance			
Impôt sur les bénéfices (1)	944 186	944 186	
Taxe sur la valeur ajoutée	255 846	255 846	
Autres créances	3 782	3 782	
Subventions à recevoir	20 173	20 173	
Charges constatées d'avance (2)	131 349	131 349	
TOTAL	***1 355 336***	***1 355 336***	

(1) La créance d'impôt sur les bénéfices correspond au Crédit d'Impôt Recherche (CIR) comptabilisé au titre de l'année civile 2015 pour 936 K€ En l'absence de résultat imposable et du fait du statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI), cette créance est remboursable l'année suivant celle de sa constatation. Au 31 décembre 2014, il avait été enregistré 1 091 K€ au titre du Crédit d'Impôt Recherche 2014, remboursé le 9 juin 2015.

La créance d'impôt inclut également le CICE 2015 à hauteur de 8 K€.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

(2) Les charges constatées d'avance sont des charges d'exploitation ordinaires rattachées à des exercices ultérieurs.

Note 5.1: Stock

Depuis l'exercice clos au 31/12/14, la société constate un stock concernant les consommables du laboratoire. A la clôture le stock détermine les biens non consommés de l'exercice.
Au 31/12/15 le stock s'élève à 12 K€ contre 20 K€ en 2014.

Note 6 : Instruments de trésorerie

En vue d'optimiser la rémunération de sa trésorerie disponible, la Société a eu recours à deux catégories d'instruments de trésorerie :

- En ouvrant des comptes à terme et des bons à moyen terme pour un montant global de 8.407 K€ au 31 décembre 2015, permettant de bénéficier d'une rémunération attractive ainsi que d'un capital garanti et disponible à tout moment. Les intérêts résultant de ces instruments financiers s'élèvent à 67 K€ au 31 décembre 2015 (dont 54 K€ d'intérêts courus).
- En souscrivant des SICAV de trésorerie : au 31 décembre 2015, la totalité des SICAV ont été cédées. Les plus-values réalisées sur les cessions intervenues durant l'exercice 2015 s'élèvent à 11 K€.

Note 7 : Disponibilités

Ce poste comprend les liquidités déposées sur des comptes à vue, ainsi que les intérêts courus à recevoir et les soldes de caisse.

Au 31 décembre 2015, la Société disposait de 549 K€ sur des comptes à vue, et de 54 K€ d'intérêts courus sur les comptes à terme.

Carbios

Note 8 : Capitaux propres

8.1. Composition du capital social

- **Le capital social**

Opérations en capital effectuées avant la période et constatées pendant la période

En date du 4 septembre 2014, la Société a reçu une déclaration d'exercice portant sur 3.500 BCE-2012-2 (valant bulletin de souscription), permettant de souscrire 3.500 actions nouvelles au prix unitaire de 2,25 euros (soit 0,70 euro et 1,55 euros de prime d'émission par action nouvelle).

L'augmentation de capital en résultant, d'un montant total de 2.450 euros, a été constatée lors de la réunion du Conseil d'Administration du 4 mars 2015. Le capital social a ainsi été porté de 2.624.771,10 euros à 2.627.221,10 euros.

Opérations en capital effectuées sur la période

- Les seules opérations en capital effectuées sur la période résultent de l'exercice de :
- 15 000 actions provenant de BCE-2011-1 souscrites pour 1 € soit 0.70 € de valeur nominale et 0.30 € de prime d'émission.
- 5 000 actions provenant de BCE-2012-1 souscrites pour 2.25 € soit 0.70 € de valeur nominale et 1.55 € de prime d'émission.
- 4 000 actions provenant de BCE-2012-2 souscrites pour 2.25 € soit 0.70 € de valeur nominale et 1.55 € de prime d'émission.
- 1 000 actions provenant de BSA-2012-3 souscrites pour 2.25 € soit 0.70 € de valeur nominale et 1.55 € de prime d'émission.

Le capital social est désormais divisé en 3.778.173 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 0,70 euro chacune, souscrites en totalité et intégralement libérées.

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3.753.173	0.70 €	2.627.221,10 €
Réduction de capital			
Titres émis	25.000	0.70 €	17.500,00 €
Titres remboursés ou			
Titres en fin d'exercice	**3.778.173**	**0.70 €**	**2.644.721,10 €**

- **Primes d'émission**

Conformément aux décisions prises par les associés en décision collective, les primes d'émission versées accompagnant les augmentations de capital ont été inscrites au passif du bilan dans un compte spécial « prime d'émission » sur lequel porteront les droits des associés anciens et nouveaux.

Au 31 décembre 2015, les primes d'émission versées après imputation des frais d'augmentation de capital s'élevaient à 13 664 464€.

Augmentation de capital	Constatation	Actions émises	Val. nominale par action	Prime d'émission par action	Prime d'émission
Capital à la constitution	Statuts	500 000	1 €	- €	- €
Augmentation de capital	17/01/2012	300 000	1 €	- €	- €
Augmentation de capital	10/05/2012	700 000	1 €	- €	- €
Augmentation de capital	09/07/2012	577 780	1 €	1,25 €	722 225 €
Augmentation de capital	28/09/2012	75 555	1 €	1,25 €	94 444 €
Augmentation de capital	04/12/2012	533 332	1 €	1,25 €	666 665 €
Augmentation de capital	18/12/2013	116 647	0,7 €	6,315 €	736 628 €
Augmentation de capital	18/12/2013	934 959	0,7 €	13,33 €	12 463 003 €
Augmentation de capital	13/01/2014	11 400	0,7 €	13,33 €	151 962 €
Augmentation de capital	04/03/2015	3 500	0,7 €	1,55 €	5 425 €
Augmentation de capital	04/03/2015	5 000	0,7 €	0,30 €	1 500 €
Augmentation de capital		5 000	0,7 €	0,30 €	1 500 €
Augmentation de capital		5 000	0,7 €	0,30 €	1 500 €
Augmentation de capital		2 000	0,7 €	1,55 €	3 100 €
Augmentation de capital		5 000	0,7 €	1,55 €	7 750 €
Augmentation de capital		2 000	0,7 €	1,55 €	3 100 €
Augmentation de capital		1 000	0,7 €	1,55 €	1 550 €
Sous TOTAL		**3 778 173**			**14 860 352 €**
Frais directs imputés					-1 196 108 €
Exercice BSA/BCE à titre onéreux (1)					**220 €**
TOTAL					**13 664 464 €**

(1) L'exercice de 1000 BSA acquis pour 0.22€ unitaire, soit 220€ initialement enregistré en « bons de souscription », a été intégré en prime d'émission lors de l'augmentation de capital.

Pour rappel, les frais directs liés à l'introduction de la Société sur le marché Alternext intervenue en 2013, s'élevaient à 1 196 108 €.

Le poste « Primes d'émission » inscrit au passif du bilan inclut en outre les sommes reçues lors de la souscription des Bons de Souscription d'Actions (note 8.3 ci-après), soit 33 768 euros au 31 décembre 2015.

- **Résultat par action**

Au 31 décembre 2015, le résultat net par action s'élevait à -0,81 €.

Carbios

8.2. Répartition du capital social

Au 31 décembre 2015, les 3 778 173 actions composant le capital social se répartissaient comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage de détention	Nombre de droits de vote	Pourcentage de droits de vote
Holding Incubatrice Chimie Verte	1 485 447	39,32 %	2 970 894	55,56 %
Fonds gérés par Truffle Capital	1 362 880	36,07 %	1 362 880	25,49 %
Partenaires scientifiques	75 555	2,00 %	151 110	2,82 %
Management et administrateurs	1 502	0,04 %	1 504	0,03 %
Actions auto-détenues	10 123	0,27 %	10 123	0,19 %
Flottant	842 666	22,30 %	850 986	15,91 %
TOTAL	**3 778 173**	**100 %**	**5 347 497**	**100 %**

Par décision collective des associés en date du 20 février 2013, il a été décidé d'attribuer un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Au 31 décembre 2015, les 1 485 447 actions détenues par la société Holding Incubatrice Chimie Verte, les 75 555 actions détenues par les Partenaires scientifiques, 1 action de Monsieur LUMARET et 1 action de Monsieur CHEVALLIER ainsi que 8 401 actions au nominatif inclues dans le flottant répondaient à ces critères.

Carbios

8.3. Instruments financiers dilutifs

- **Bons de Souscription d'Action (BSA)**

Le tableau ci-dessous présente l'état des BSA émis depuis la création de la Société et encore non exercés au 31 décembre 2015, ainsi que des informations complémentaires sur leur statut à cette date.

	BSA 2011-1		BSA 2012-1	BSA 2012-2	BSA 2012-3
Date d'Assemblée Générale	Décision du président conformément à la délégation de compétence consentie par l'associé unique du 12/07/2011	Décision du président conformément à la délégation de compétence consentie par l'associé unique du 08/06/2012	Décision collective des associés en date du 28/09/2012	Décision collective des associés en date du 28/09/2012	Décision collective des associés en date du 04/12/2012
Nombre de BSA émis	2 506	1 253	170 000	20 241	7 000
Nombre d'actions total pouvant être souscrites ou achetées	3 759		170 000	20 241	7 000
Point de départ d'exercice des bons	15/07/2012		En fonction de la réalisation des critères d'exercice (cf. modalités ci-dessous)	28/09/2013	04/12/2014
Nombre de BSA souscrits	3 759		170 000	20 241	7 000
Prix de souscription ou d'achat du bon	0,10		Gratuit	0,22	0,22
Date d'expiration	12/07/2021	08/06/2022	28/09/2022	28/09/2022	04/12/2022
Modalités d'exercice du Bon	Possibilité d'exercer un nombre x de bons entre le 15 avril et le 15 juillet de chaque année et pour la 1ère fois le 15/07/2012, à hauteur de 626 bons, calculé selon la règle suivante commençant à courir à compter du 15 juillet 2011 : x = (nombre total de BSA 2011-1 attribués au bénéficiaire * nb de mois écoulés depuis le 15/07/2011)/48)		Possibilité d'exercer les bons après transfert par le bénéficiaire à CARBIOS d'au moins une souche d'intérêt de la souchothèque du bénéficiaire dont les propriétés de dégradation auront été validées par le Conseil d'Administration, dans le cadre de l'accord de collaboration de recherche signé entre le bénéficiaire et CARBIOS	Possibilité d'exercer un nombre x de bons par période mensuelle complète commençant à courir à compter du 28/09/2012, et pour la première fois à partir du 28/02/2013, calculé selon la règle suivante : x = (nb total de BSA 2012-2 attribués au bénéficiaire * nb de mois écoulés depuis le 28/09/2012) /48	Possibilité d'exercer un nombre x de bons par période mensuelle complète commençant à courir à compter du 04/12/2012, et pour la première fois à partir du 04/12/2014, calculé selon la règle suivante : x = (nb total de BSA 2012-3 attribués au bénéficiaire * nb de mois écoulés depuis le 04/12/2012) /48
Prix d'exercice	1		2,25	2,25	2,25
Nombre d'actions souscrites à la date du présent document	0		0	0	1 000
Nombre cumulé de bons de souscriptions ou d'achat actions annulées ou caduques	0		0	0	0
Bons de souscription susceptibles d'exercice	3 759		170 000	20 241	6 000

Carbios

	BSA 2013-1	BSA 2015-1	BSA 2015-2	BSA 2015-3
Date d'Assemblée Générale	Décision de l'AG des actionnaires en date du 26/07/2013	Décision de l'AG des actionnaires en date du 24/06/2015	Décision de l'AG des actionnaires en date du 24/06/2015	Décision de l'AG des actionnaires en date du 24/06/2015
Nombre de BSA émis	14 400	9 600	9 600	9 600
Nombre d'actions total pouvant être souscrites ou achetées	14 400	9 600	9 600	9 600
Point de départ d'exercice des bons	26/07/2014	24/06/2015	24/06/2015	24/06/2015
Nombre de BSA souscrits	14 400	9 600	9 600	9 600
Prix de souscription ou d'achat du bon	0,22 = montant fixé par un expert indépendant	0,85 = montant fixé par un expert indépendant	0,85 = montant fixé par un expert indépendant	0,85 = montant fixé par un expert indépendant
Date d'expiration	26/07/2023	24/06/2025	24/06/2025	24/06/2025
Modalités d'exercice du Bon	Ces bons sont exerçables en cas de réalisation d'une introduction en bourse avant le 30 juin 2014. Possibilité d'exercer un nombre x de bons par période mensuelle complète commençant à courir à compter du 26/07/2013, et pour la première fois à partir du 26/07/2014, calculé selon la règle suivante : x = (nb total de BSA 2013-1 attribués au bénéficiaire * nb de mois écoulés depuis le 26/07/2013) /48	Possibilité d'exercer un nombre x de bons par période mensuelle complète commençant à courir à compter du 05/06/2014, et pour la première fois à partir du 24/06/2016, calculé selon la règle suivante : x = (nb total de BSA 2015-1 attribués au bénéficiaire * nb de mois écoulés depuis le 05/06/2014) /48. L'exercice des bons nécessite la présence effective du Bénéficiaire au sein de la Société au cours de la période concernée.	Possibilité d'exercer un nombre x de bons par période mensuelle complète commençant à courir à compter du 05/06/2014, et pour la première fois à partir du 24/06/2016, calculé selon la règle suivante : x = (nb total de BSA 2015-2 attribués au bénéficiaire * nb de mois écoulés depuis le 05/06/2014) /48. L'exercice des bons nécessite la présence effective du Bénéficiaire au sein de la Société au cours de la période concernée.	Possibilité d'exercer un nombre x de bons par période mensuelle complète commençant à courir à compter du 22/10/2013, et pour la première fois à partir du 24/06/2016, calculé selon la règle suivante : x = (nb total de BSA 2015-3 attribués au bénéficiaire * nb de mois écoulés depuis le 22/10/2013) /48. L'exercice des bons nécessite la présence effective du Bénéficiaire au sein de la Société au cours de la période concernée.
Prix d'exercice	80% du prix d'IPO	12,4581	12,4581	12,4581
Nombre d'actions souscrites à la date du présent document	0	0	0	0
Nombre cumulé de bons de souscriptions ou d'achat actions annulées ou caduques	0	0	0	0
Bons de souscription susceptibles d'exercice	14 400	9 600[1]	9 600[1]	9 600[1]

[1] Susceptibles d'être exercés à partir du 24 juin 2016

Carbios

- **Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (BSPCE)**

Le tableau ci-dessous présente l'état des BSPCE émis depuis la création de la Société et encore non exercés au 31 décembre 2015, ainsi que des informations complémentaires sur leur statut à cette date. Des précisions sur les opérations du premier semestre sont apportées ensuite.

	BCE 2011-1	BCE 2011-2	BCE 2012-1	BCE 2012-2
Date d'Assemblée Générale	Décision de l'associé unique le 06/04/2011	Décision de l'associé unique le 06/07/2011	Décision collective des associés en date du 28/09/2012	Décision collective des associés en date du 28/09/2012
Nombre de BSPCE émis	35 000	7 614	77 386	16 000
Nombre d'actions total pouvant être souscrites ou achetées	35 000	7 614	77 386	16 000
Point de départ d'exercice des bons	15/04/2012	15/07/2012	01/02/2013	28/09/2013
Nombre de BSPCE souscrits	35 000	7 614	77 386	16 000
Prix de souscription ou d'achat du bon	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Date d'expiration	06/04/2021	06/07/2021	28/09/2022	28/09/2022
Modalités d'exercice du Bon	Possibilité d'exercer un nombre x de bons entre le 15 janvier et le 15 avril de chaque année et pour la 1ère fois le 15/04/2012, à hauteur de 8.750 bons, calculé selon la règle suivante commençant à courir à compter du 15 avril 2011 : x = (nombre total de BCE 2011-1 attribués au bénéficiaire * nb de mois écoulés depuis le 15/04/2011) /48)	Possibilité d'exercer un nombre x de bons entre le 15 avril et le 15 juillet de chaque année et pour la 1ère fois le 15/07/2012, à hauteur de 1.903 bons, calculé selon la règle suivante commençant à courir à compter du 15 juillet 2011 : x = (nombre total de BCE 2011-2 attribués au bénéficiaire * nb de mois écoulés depuis le 15/07/2011) /48)	Possibilité d'exercer un nombre x de bons par période mensuelle complète commençant à courir à compter du 01/02/2012, et pour la 1ère fois à partir du 01/02/2013, calculé selon la règle suivante : x = (nb total de BCE 2012-1 attribués au bénéficiaire * nb de mois écoulés depuis le 01/02/2012) /48	Possibilité d'exercer un nombre x de bons par période mensuelle complète commençant à courir à compter du 28/09/2012, et pour la 1ère fois à partir du 28/09/2013, calculé selon la règle suivante : x = (nb total de BCE 2012-2 attribués au bénéficiaire * nb de mois écoulés depuis le 28/09/2013) /48
Prix d'exercice	1	1	2,25	2,25
Nombre d'actions souscrites à la date du présent document	35 000	0	5 000	7 500
Nombre cumulé de bons de souscriptions ou d'achat actions annulées ou caduques	0	0	0	4 500
Bons de souscription susceptibles d'exercice	0	7 614	72 386	4 000

	BCE 2013-1	BCE 2013-2	BCE 2015-1	BCE 2015-2
Date d'Assemblée Générale	Décision de l'AG des actionnaires en date du 26/07/2013	Décision de l'AG des actionnaires en date du 26/07/2013	Décision de l'AG des actionnaires en date du 24/06/2015	Décision de l'AG des actionnaires en date du 24/06/2015
Nombre de BSPCE émis	36 000	4 800	20 600	31 000
Nombre d'actions total pouvant être souscrites ou achetées	36 000	4 800	20 600	31 000
Point de départ d'exercice des bons	26/07/2014	26/07/2014	24/06/2015	24/06/2015
Nombre de BSPCE souscrits	36 000	4 800	20 600	31 000
Prix de souscription ou d'achat du bon	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Date d'expiration	26/07/2023	26/07/2023	24/06/2025	24/06/2025
Modalités d'exercice du Bon	Ces bons sont exerçables en cas de réalisation d'une introduction en bourse avant le 30 juin 2014. Possibilité d'exercer un nombre x de bons par période mensuelle complète commençant à courir à compter du 26/07/2013, et pour la 1ère fois à partir du 26/07/2014, calculé selon la règle suivante : x = (nb total de BCE 2013-1 attribués au bénéficiaire * nb de mois écoulés depuis le 26/07/2013) /48	Ces bons sont exerçables en cas de réalisation d'une introduction en bourse avant le 30 juin 2014. Possibilité d'exercer un nombre x de bons par période mensuelle complète commençant à courir à compter du 26/07/2013, et pour la 1ère fois à partir du 26/07/2014, calculé selon la règle suivante : x = (nb total de BCE 2013-2 attribués au bénéficiaire * nb de mois écoulés depuis le 26/07/2013) /48	Possibilité d'exercer un nombre x de bons par période mensuelle complète commençant à courir à compter du 24/06/2015, et pour la première fois à partir du 24/06/2016, calculé selon la règle suivante : x = (nb total de BCE 2015-1 attribués au bénéficiaire * nb de mois écoulés depuis le 24/06/2015) /48. L'exercice des bons nécessite la présence effective du Bénéficiaire au sein de la Société au cours de la période concernée.	Possibilité d'exercer un nombre x de bons par période mensuelle complète commençant à courir à compter du 24/06/2015, et pour la première fois à partir du 24/06/2016, calculé selon la règle suivante : x = (nb total de BCE 2015-2 attribués au bénéficiaire * nb de mois écoulés depuis le 24/06/2015) /48. L'exercice des bons nécessite la présence effective du Bénéficiaire au sein de la Société au cours de la période concernée.
Prix d'exercice	80% du prix d'IPO	80% du prix d'IPO	12,4581	12,4581
Nombre d'actions souscrites à la date du présent document	0	0	0	0
Nombre cumulé de bons de souscriptions ou d'achat actions annulées ou caduques	0	2 400	0	0
Bons de souscription susceptibles d'exercice	36 000	2 400	20 600[1]	31 000[1]

[1] Susceptibles d'être exercés à partir du 24 juin 2016.

Au cours de l'exercice 2015, des émissions de BSA et de BSPCE ont été effectuées :

- Lors de sa réunion en date du 24 juin 2015, le Conseil d'Administration, agissant en vertu des délégations de compétence conférées par l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2015 (Treizième et Quatorzième résolutions), a décidé :
  (i) d'émettre et d'attribuer 9.600 BSA (les « BSA-2015-1 »), donnant le droit de souscrire à 9.600 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,70 euro, à un prix égal à la moyenne pondérée des vingt dernières séances de bourse précédant la date d'attribution des bons, soit un prix égal à 12,4581 euros ;
  (ii) d'émettre et d'attribuer 9.600 BSA (les « BSA-2015-2 »), donnant le droit de souscrire à 9.600 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,70 euro, à un prix égal à la moyenne pondérée des vingt dernières séances de bourse précédant la date d'attribution des bons, soit un prix égal à 12,4581 euros ; et
  (iii) d'émettre et d'attribuer 9.600 BSA (les « BSA-2015-3 »), donnant le droit de souscrire à 9.600 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,70 euro, à un prix égal à la moyenne pondérée des vingt dernières séances de bourse précédant la date d'attribution des bons, soit un prix égal à 12,4581 euros.

Carbios

- Lors de cette même réunion, le Conseil d'Administration, agissant en vertu des délégations de compétence conférées par l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2015 (Treizième et Quatorzième résolutions), a décidé (i) d'émettre et d'attribuer 20.600 BSPCE (les « BCE-2015-1 »), donnant le droit de souscrire à 20.600 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,70 euro, à un prix égal à la moyenne pondérée des vingt dernières séances de bourse précédant la date d'attribution des bons, soit un prix égal à 12,4581 euros ; et (ii) d'émettre et d'attribuer 31.000 BSPCE (les « BCE-2015-2 »), donnant le droit de souscrire à 31.000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,70 euro, à un prix égal à la moyenne pondérée des vingt dernières séances de bourse précédant la date d'attribution des bons, soit un prix égal à 12,4581 euros.

Au cours de l'exercice 2015, des exercices de BSPCE et BSA ont été effectués :

- Le 4 mars 2015, le Conseil d'Administration a constaté la réalisation définitive d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 3.500 euros par émission de 5.000 actions nouvelles, résultant de l'exercice de 5.000 « BCE-2011-1 » et ayant pour effet de porter le capital social d'un montant de 2.627.221,10 euros à 2.630.721,10 euros ; et a modifié les statuts corrélativement à l'augmentation de capital. Ces 5.000 « BCE-2011-1 » faisaient partie des 35.000 bons de parts de créateurs d'entreprises émis par décision de l'associé unique en date du 6 avril 2011.
- Au cours du premier semestre 2015, la Société a eu connaissance de l'exercice de 10.000 « BCE-2011-1 » et de 2.000 « BCE-2012-2 ».
- Postérieurement au 30 juin 2015, la Société a eu connaissance de l'exercice de 5.000 « BCE-2012-1 » et de 2 000 « BCE 2012-2 ».
- La Société a également eu connaissance de l'exercice de 1 000 « BSA 2012-3 ».

Le Conseil d'Administration a constaté l'augmentation du capital social corrélative à ces trois exercices lors de sa réunion en date du 22 mars 2016 portant ainsi le capital social de 2.630.721,10 euros à 2.644.721,10 euros.

Au cours de l'exercice 2015, des BSPCE sont devenus caducs :

- Le 4 mars 2015, le Conseil d'Administration a constaté la caducité de bons de souscription de parts de créateur d'entreprises « BCE-2012-2 » et « BCE 2013-2 » non exercés. Ces bons correspondent à 4.500 bons de parts de créateurs d'entreprises dits « BCE-2012-2 », émis par l'associé unique de la Société en date du 28 septembre 2012 et à 2.400 bons de parts de créateurs d'entreprises « BCE 2013-2 » émis par l'Assemblée Générale Mixte du 26 juillet 2013.

Par ailleurs, à la date du présent rapport, 9.600 « BSA-2015-1 », 9.600 « BSA-2015-2 » et 9.600 « BSA-2015-3 » ont été souscrits, ainsi que 20.600 « BCE-2015-1 » et 31.000 « BCE-2015-2 ». En outre, 20 000 « BCE-2011-1 » ont été exercés depuis la clôture de l'exercice 2015 et l'augmentation de capital corrélative a été constatée lors de la réunion du Conseil d'Administration du 22 mars 2016 portant ainsi le capital social de 2.644.721,10 euros à 2.658.721,10

Carbios

Note 9 : Avances conditionnées et subventions

Le poste « avances conditionnées » est composé des avances accordées par des organismes publics et dont le remboursement est conditionné par le succès du projet concerné.

Avances remboursables accordées par des organismes publics

La part des avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de Recherche et Développement de la Société dont le remboursement est conditionnel est présentée au passif sous la rubrique des autres fonds propres « Avances conditionnées ».

Subventions reçues

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en « Produits courants » en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits de l'exercice.

Les subventions d'investissement destinées à l'acquisition de valeurs immobilisées sont initialement enregistrées en capitaux propres, puis font l'objet d'une reconnaissance en produits courants au rythme des amortissements pratiqués sur les valeurs immobilisées correspondantes.

Aide Bpifrance (anciennement OSEO-ISI) : THANAPLAST

La Société a obtenu de Bpifrance le 19 décembre 2012, au titre du projet THANAPLAST™, une aide constituée d'avances remboursables pour un montant de 3 707 K€ et de subventions à hauteur de 3 108 K€ répartis sur 60 mois de 2012 à 2017. Les aides sont débloquées au rythme de l'avancée du projet et par la remise à Bpifrance de rapports relatifs à la finalisation de chaque étape-clé prévus par le contrat cadre signé avec Bpifrance.

Le contrat cadre prévoit que l'achèvement de chaque étape-clé et des conditions y afférant donne droit au versement des aides suivantes :

(En euros)	1er versement	EC1	EC2	EC3	EC4	EC5	TOTAL
Année versement	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
SUBVENTION	709 000	923 000	322 000	388 000	300 000	465 657	3 107 657
AVANCE REMBOURSABLE	644 000	879 000	860 000	625 000	143 000	556 214	3 707 214
TOTAL	**1 353 000**	**1 802 000**	**1 182 000**	**1 013 000**	**443 000**	**1 021 871**	**6 814 871**

Carbios

Le 30 juin 2015, la Société a clôturé avec succès l'étape clé n°3, l'étape clé n°4 ayant débuté le 1er juillet 2015. Depuis sa création la Société a perçu :

(En euros)	1er versement	2ème versement	3ème	4ème	Total
Date de versement	**21/12/2012**	**27/09/2013**	**28/11/2014**	**2015**	**2012 à**
SUBVENTION	709 000 €	923 000 €	166 184 €	543 816	2 342 000
AVANCE REMBOURSABLE	644 000 €	757 048 €	546 450 €	1 060 502	3 008 000
TOTAL	**1 353 000 €**	**1 680 048 €**	**712 634 €**	**1 604 318**	**5 350 000**

Subvention :

Le taux de subvention s'élève à 45 % des dépenses de Recherche Industrielle engagées par la Société dans le cadre du projet Thanaplast™.

Les dépenses éligibles engagées entre le 1er avril 2012, date de démarrage du programme, et le 31 décembre 2015 se sont élevées à 5 249 K€. Celles-ci ouvrent droit à une subvention s'élevant à 2 362 K€ (5 249 K€ * 45 %) dont 336 K€ en 2011/2012, 839 K€ en 2013, 637K€ en 2014 et 550 K€ en 2015.

La Société a encaissé, depuis le début du programme, 2 342 K€ au titre des subventions Bpifrance (voir tableau ci-dessus). La différence, soit 20 K€ (2 362 K€ - 2 342 K€), a été constatée en créance courante (produit à recevoir).

Avance remboursable :

La Société s'est engagée, en cas de succès du programme de recherche, à rembourser l'avance remboursable à Bpifrance à hauteur de 4 525 K€ dès l'atteinte d'un montant cumulé de chiffre d'affaires généré par l'exploitation des produits issues du projet Thanaplast™ égal à 10 000 K€ selon l'échéancier suivant.

Année 1 * au plus tard le 30 juin	300 000 €
Année 2 au plus tard le 30 juin	500 000 €
Année 3 au plus tard le 30 juin	800 000 €
Année 4 au plus tard le 30 juin	975 000 €
Année 5 au plus tard le 30 juin	1 950 000 €

*suivant la réalisation du seuil de 10 000 K€ de chiffre d'affaires.

En outre, dès lors que le remboursement de l'avance remboursable a été effectué conformément à l'échéancier ci-dessus, le contrat prévoit le versement par la Société d'un bonus égal à 4% de son chiffre d'affaires généré par l'exploitation des produits si celui-ci dépasse un montant cumulé de 100 000 K€. Ce versement complémentaire est toutefois limité dans le temps (ne s'exerce que pendant une durée de cinq années consécutives à la date de la terminaison du remboursement de l'avance), et dans son montant (plafonné à 7 100 K€).

Carbios

Autres aides publiques et privées obtenues

Publique :

La Société a en outre obtenu en 2013 :

- Une subvention de la Région Auvergne (FIAD) d'un montant de 397 K€ dont 181 K€ versée en 2013 et le solde de 216 K€ versée en novembre 2015, décomposée de la manière suivante :
  - Aide à l'investissement incorporel d'un montant de 90 K€ pour l'acquisition de licences auprès de sources extérieures.
  - Aide aux prestations intellectuelles externes d'un montant de 45 K€, pour la réalisation d'une étude en stratégie juridique et d'une étude stratégique en matière de technologie de l'information.
  - Subvention à la création d'emplois d'un montant de 262 K€ pour la création de 10 emplois à temps plein.
- Un prêt à taux zéro de la Région Auvergne (FIAD) d'un montant de 152 K€ pour financer l'installation d'un laboratoire de développement intégrant deux plateformes (fermentation et plasturgie). Les investissements ayant été réalisés en 2014, le capital correspondant a été versé à la Société le 12 décembre 2014. Cet emprunt est remboursable par cinq versements annuels d'un montant de 30 K€, après un délai de différé de deux ans. Le remboursement de cette aide n'étant pas conditionnel, cet emprunt a été comptabilisé en dettes financières, au passif du bilan.

Privée :

- Une avance remboursable de l'association FMR 63 d'un montant de 70 K€ à taux zéro pour procéder à la création d'activités et au développement d'emplois. Le remboursement s'effectuera sur 36 mois à partir du 05/06/2016.

Note 10 : Échéance des dettes et produits constatés d'avance à la clôture

Etat des dettes au 31/12/2015 (En euros)	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fonds régionaux	221 822	43 962	177 860	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	337 248	337 248		
Dettes fiscales & sociales	322 731	322 731		
Dettes sur immobilisations	22 390	22 390		
Autres dettes	5 169	5 169		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**909 360**	**731 500**	**177 860**	

Carbios

Note 11 : Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes de régularisation figurent au bilan de la clôture de l'exercice au 31 décembre 2015 pour les montants suivants :

Etat des comptes de régularisation (En euros)	ACTIF	PASSIF
Fournisseurs, factures non parvenues		110 538
Clients, avoirs à établir		
Personnel et organismes sociaux, charges à payer		209 044
Etat, charges à payer et produits à recevoir	16 886	14 406
Subventions à recevoir	20 173	
Charges constatées d'avance	131 349	
Produits financiers à recevoir	54 195	
Subventions perçues d'avance		
TOTAL	**222 603**	**333 988**

Note 12 : Respect des contrats commerciaux en cours

Dans le cadre du projet Thanaplast™, la société CARBIOS a signé plusieurs accords de collaboration avec des laboratoires académiques (CNRS et Université de Poitiers et l'INRA de Toulouse), accord de collaboration scientifique (Deinove), accords de collaboration R&D avec des industriels (Limagrain et le groupe Barbier), accords de prestations de recherche (Université de Turin, Biofilms, ISPA, CNRS, INRA...) (cf note 1.2.A).

Les enjeux financiers du projet Thanaplast™, d'une durée de 5 ans (1er juillet 2012 au 30 juin 2017) s'élèvent globalement à 22 millions d'euros, dont 15 millions d'euros portés directement par CARBIOS qui a donc à son tour pris des engagements financiers pluri-annuels envers les partenaires et prestataires de services qui l'accompagnent sur ce projet.

Le financement du projet et le respect de ces engagements est assuré par :

- les fonds propres de CARBIOS qui représentent 17.1 millions d'Euros, avant constatation des pertes depuis la création (soit 8.1 millions d'euros restant disponibles au 31 décembre 2015)
- l'aide à l'innovation accordée par Bpifrance pour un montant de 6,8 millions d'euros (voir Note 9).

A travers la signature d'accords de collaboration avec les partenaires académiques et scientifiques et d'accords de prestation de recherche, la société CARBIOS détient l'exclusivité mondiale de l'exploitation des résultats obtenus dans le cadre du projet Thanaplast™ et, la propriété, ou a minima la copropriété, des titres de propriété intellectuelle sur ces résultats.

Note 13 : Impôt sur les bénéfices

La Société étant déficitaire, elle ne supporte pas de charge d'impôt.

Le montant comptabilisé en résultat au titre de l'impôt sur les sociétés correspond au Crédit Impôt Recherche (CIR) et s'élève à 936 K€ au 31 décembre 2015.

Carbios

Note 14 : Parties liées

Les charges facturées au 31 décembre 2015 par des consultants détenteurs de BSA se sont élevées à 29 K€.

Sur la même période, CARBIOS a versé aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence pour un montant de 62 K€ (hors cotisations sociales).

Note 15 : Engagements donnés

	Engagements 2015
Indemnité de départ à la retraite	Non Applicable
Droit individuel à la formation	Non Applicable

Carbios

Indemnité de départ à la retraite

Selon la convention collective en vigueur (Chimie, industrie) les cinq années suivants le recrutement des salariés, l'engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite est nul.

Droit individuel à la formation

Depuis le 1er janvier 2015, le droit individuel à la formation est remplacé par le compte personnel de formation.

Note 16 : Effectif

	Effectifs au 31/12/2015	**Effectifs au 31/12/2014**
Cadres	11	8
Agents de maitrise et techniciens	5	4
Employés	1	
Total	**17**	12

La société bénéficie du statut de « Jeune Entreprise Innovante ».

NOTE 17 : EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun événement post clôture significatif n'est à noter sur le début de l'exercice 2016.

Carbios